

CONDITIONS PARTICULIÈRES SERVICE ACCELERATEUR GEOCACHE

Version en date du
02/05/2017

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de service d'OVH, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles OVH met en place le Service ACCELERATEUR GEOCACHE, ci-après le Service.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE

Pour rappel, un site internet est composé de parties statiques et dynamiques. Le Service ACCELERATEUR GEOCACHE permet au Client d'optimiser l'affichage de son Site internet à destination de ses Utilisateurs situés à travers le monde.

L'Utilisateur souhaitant consulter le Site Internet du Client sera automatiquement dirigé vers le serveur de cache pour lequel l'accès via le réseau Internet est le plus direct.

Les Contenus statiques du Site Internet peuvent être stockés dans le cache le plus directement accessible à partir du lieu de connexion de l'Utilisateur, seuls les Contenus dynamiques demeurent directement téléchargés sur l'Hébergement du Client. L'affichage par les Utilisateurs du site est ainsi optimisé et l'hébergement du Site Internet moins sollicité.

ARTICLE 3 : SUPPORT TECHNIQUE

Pour tout dysfonctionnement du Service relevant de la responsabilité d'OVH, le Client dispose de la possibilité de contacter le service Incident mis en place par OVH et dont les coordonnées sont accessibles sur le site <http://www.ovh.com/>. Le Client reconnaît que l'élaboration du diagnostic peut faire l'objet d'une facturation dès lors que le dysfonctionnement du Service ne relève pas de la responsabilité d'OVH. Parallèlement, pour tout conseil technique relatif à l'utilisation du Service, OVH offre la possibilité aux utilisateurs de se rendre sur le forum accessible à l'adresse <http://forum.ovh.net/>.



ARTICLE 4 : PRE-REQUIS/ CONDITIONS DE REALISATION DU SERVICE

Le Client doit disposer au minimum d'un Nom de domaine et d'un service d'hébergement pour pouvoir utiliser le Service.

Ainsi, selon les Règles de paramétrage définies par OVH, les différents Contenus statiques correspondant au Site Internet du Client seront stockés dans la Mémoire Cache des Points de Présence et permettront alors un affichage plus rapide desdits contenus lors des consultations ultérieures.

La souscription du Service ne peut fonctionner si le Client ne dispose pas au moins d'un hébergement sur lequel sont stockées les données de son Site Internet.

Le Client peut consulter sur le site OVH la liste des Points de présence correspondant aux lieux dans lesquels OVH dispose de Serveurs de cache. Le Client ne peut pas déterminer quels sont les Points de présence qu'il souhaite activer pour son service, ceux-ci sont tous activés par défaut. OVH se réserve la possibilité de modifier la localisation de ses Points de présence pendant la durée du Contrat. OVH informera le Client dans l'hypothèse de la suppression d'un Point de présence qui pourra alors solliciter la résiliation sans frais de son Service.

A compter de la validation de sa commande par OVH, OVH adressera par courriel les informations relatives à la mise en place du Service pour le Site internet du Client.

Le Client s'engage à utiliser ce Service en bonne intelligence.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS D'OVH

OVH s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art.

OVH s'engage à :

- 5.1. Assurer l'administration de l'Infrastructure OVH et des Serveurs de cache, indépendamment de l'administration du site restant à la charge du Client.
- 5.2. Maintenir en état de fonctionnement les serveurs de cache. En cas de défaillance de l'un d'eux, OVH s'engage à opérer les opérations de basculements vers un autre serveur de cache de manière transparente pour le Client afin de limiter le risque d'interruption du Service ou de l'accès au Site Internet du Client.
- 5.3. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de sa profession.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITE D'OVH

La mise à disposition de ce Service n'interfère en aucune façon sur l'hébergement contracté par le Client. De même, OVH ne peut garantir de niveau de rapidité optimisé par la mise en place du Service, qui dépend pour l'essentiel du site internet du Client, des Contenus, et des lieux de consultation par les Utilisateurs.



La responsabilité d'OVH ne pourra être recherchée en cas de :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés ;
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel OVH n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance ;
- Force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté d'OVH ;
- Arrêt du Service pour toute cause visée à l'article 8 ;
- Divulgence ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client ;
- Détérioration de l'application ;
- absence de disponibilité du nom de domaine ou de l'hébergement du site internet du Client susceptible d'entraîner par voie de conséquence une indisponibilité du Service ACCELERATEUR GEOCACHE;
- Destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client ;
- Intervention sur le Service par un tiers non autorisé par le Client ;

OVH se réserve le droit d'interrompre le Service sans préavis, si le Service du Client constitue un danger pour le maintien de la sécurité de l'Infrastructure OVH, ou plus généralement si l'utilisation du Service par le Client est de nature à engager la responsabilité d'OVH de quelle que manière que ce soit.

Dans les autres cas, OVH informera auparavant, dans un délai raisonnable et dans la mesure du possible, le Client en lui indiquant la nature et la durée de l'intervention, afin de lui permettre de prendre ses dispositions. OVH s'engage à rétablir l'accès au Service du Client sous réserve que ce dernier procède aux interventions de correction adéquates et requises. En cas de manquement répété ou d'une particulière gravité, OVH se réserve le droit de ne pas remettre en service le Service du Client.

Dans le cadre du Service, OVH n'intervient en aucun cas en qualité d'hébergeur du Site internet du Client. Parallèlement, OVH ne pourra être tenu responsable des Contenus statiques ou dynamiques du Site Internet, à ce titre : informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles par l'intermédiaire du Serveur de cache du Client, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quel que titre que ce soit.

OVH détermine seul l'optimisation du Service et notamment la sélection du Point de présence le plus direct lors de la consultation par un Utilisateur du Site internet du Client.

OVH ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier du ou des fournisseurs d'accès du Client ou des Utilisateurs.

Les modifications apportées au(x) Site(s) Internet par le Client ne seront effectives qu'à compter de l'expiration du TTL déterminé pour les contenus statiques. Ainsi les Utilisateurs consultant le Site Internet ne pourront prendre connaissance des modifications apportées qu'à compter de l'expiration du TTL.

Le Service ne dispense en aucun cas le Client de prendre toute mesure de sauvegarde des données de son hébergement. De même, OVH ne peut en aucun cas communiquer copie des données stockées sur le Serveur de cache, les données n'étant stockées que pour la durée déterminée par le TTL.

Il appartient en conséquence au Client de prendre toutes mesures nécessaires à la sauvegarde



de ses données en cas de perte, ou de détérioration de son Site Internet, quelle qu'en soit la cause, y compris celles non expressément visées par les présentes.

Le Service permettra également de disposer de statistiques permettant de connaître les informations relatives à l'utilisation du Service. OVH s'efforce de calculer les statistiques dans les plus brefs délais, toutefois le Client reconnaît que les données affichées dans l'Interface de gestion peuvent rencontrer un léger décalage entre les données réelles et les données affichées à l'instant donné. Les statistiques communiquées par le biais de cette interface ne sont fournies par OVH qu'à titre informatif et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité d'OVH.

L'utilisation du Service peut constituer une mesure de sécurité visant à limiter l'impact des attaques informatiques sur l'hébergement du Client, toutefois le Service ne constitue pas un service de pare-feu, antivirus etc... et ne dispense en aucun le Client de prendre toute mesure de sécurité pour sécuriser son Site Internet et prévenir toutes attaques de type injection SQL, DDOS, XSS etc...

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

7.1 Le Client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes et notamment de droits suffisants au regard du Nom de domaine et de l'hébergement.

7.2 Le Client s'engage à fournir des coordonnées valides permettant son identification : Nom, Prénom, organisation le cas échéant, Adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique OVH se réservant la possibilité de demander des justificatifs, le Client devant les transmettre dans les 72 heures à compter de la demande d'OVH, à défaut de justificatifs, OVH se réserve la possibilité de suspendre les services du Client.

7.3 Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable de son Site Internet, du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses.

7.4 Le Client s'engage notamment à respecter les droits des tiers, les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, OVH ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

Le Client s'interdit de mettre à disposition du public par l'intermédiaire de son Site Internet des fichiers ou des liens de type hypertexte en violation notamment du droit d'auteur et/ou le droit de la propriété intellectuelle.

Dans ces hypothèses, OVH se réserve le droit de résilier immédiatement et de plein droit le contrat, sans préjudice du droit à tous dommages intérêts auxquels OVH pourrait prétendre.

7.5 Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement de son Site Internet résultant d'un dysfonctionnement de son Hébergement.

7.6 OVH se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le Client du Service aux présentes.

7.7 Le Client s'engage à ne pas utiliser le Service pour la diffusion de contenus vidéo ou audio



par le biais de la technologie de lecture en continue (traditionnellement appelée streaming).

7.8 OVH se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service, dans les conditions prévues à l'article 8 des Présentes, en cas de non-respect par le Client des conditions particulières et générales de OVH et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

ARTICLE 8 : RESILIATION, LIMITATION ET SUSPENSION DU SERVICE

8.1 OVH se réserve la possibilité de suspendre le Service dans les cas suivants :

- Utilisation du Service en violation des présentes conditions particulières ou des conditions générales de Service d'OVH ;
- Utilisation du Service à des fins illégales ou illicites (à titre non exhaustif : pédopornographie, terrorisme, incitation à la haine, site de paris en ligne non autorisé en France, SPAM, site de piratage, warez etc...) ;
- Avis formulé par une autorité compétente, administrative, arbitrale ou judiciaire, conformément aux lois applicables appropriées ;
- Dans l'hypothèse où le Client n'apporte pas son concours pour mettre fin à toute utilisation frauduleuse du Service ;
- Suspicion de fraude, piratage du Site Internet du Client ;
- Tentative de phishing
- Dès lors que le Service du Client est de nature à porter atteinte à l'Infrastructure d'OVH ;
- Absence de paiement par le Client.
- Absence de droit sur le Nom de domaine ou l'hébergement, ou quant à l'administration du site en question.

8.2 Chaque partie peut résilier de plein droit et sans indemnité le contrat en cas de force majeure dans les conditions prévues dans les Conditions Générales de Service.

8.3 Dans les autres cas, le Client est libre de résilier le Contrat par l'intermédiaire de son Interface de gestion, ou par simple envoi postal à l'adresse suivante OVH SAS 2 rue Kellermann – BP 80157 59053 ROUBAIX CEDEX 1.

ARTICLE 9 : DUREE ET RENOUVELLEMENT DE SERVICE

Lors de la Commande, le Client sélectionne la durée initiale de souscription au Service (« Durée Initiale »). La Durée Initiale commence le jour de l'activation du Service. A l'issue de la Durée Initiale, le Service se renouvèle automatiquement par périodes successives de même durée (la ou les « Période(s) de Renouvellement »), sauf modification de la durée de renouvellement ou résiliation du Service conformément aux conditions prévues ci-dessous ou Conditions Générales de Services en vigueur.

Le Client conserve néanmoins la possibilité renouveler le Service concerné en réactivant la fonctionnalité de renouvellement automatique jusqu'à 24 heures avant sa Date anniversaire.

La durée et le renouvellement du Service Accélérateur géocache sont indépendants de la durée et le renouvellement du Service hébergement OVH auquel il est attaché. Toutefois, la résiliation du Service hébergement entraîne irrémédiablement la résiliation du Service Accélérateur géocache auquel il est rattaché. Il appartient au Client de prêter attention à la durée respective



desdits services.

Lors de la Commande ainsi qu'à chaque renouvellement du Service, une facture est émise et réglée par prélèvement automatique sur le moyen de paiement enregistré par le Client. Le Client s'engage à enregistrer un moyen de paiement valide parmi les moyens de paiement disponibles.

Le Client peut modifier la durée des futures Périodes de Renouvellement de ses Services par le biais de son Interface de gestion, au moins 24 heures avant la fin de la Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours.

Lorsque la Durée Initiale ne commence pas le 1er jour d'un mois calendaire (démarrage en cours de mois), le cycle de renouvellement du Service est réaligné sur un cycle calendaire lors du premier renouvellement afin que les Périodes de Renouvellement suivantes commencent le 1er jour d'un mois calendaire. *(Par exemple : Le renouvellement automatique à l'issue de sa Durée Initiale, d'un Service souscrit initialement pour un (1) an le 24 mai 2017, entraîne la prolongation dudit Service à compter du 24 mai 2018 jusqu'au 31 mai 2019).*

Si le Client ne souhaite pas qu'un Service soit renouvelé à l'issue de sa Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours (« Date anniversaire »), il désactive la fonctionnalité de renouvellement automatique dans son Interface de gestion.

Pour être effective et entraîner la résiliation du Service à l'issue de la Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours, la désactivation de la fonctionnalité de renouvellement automatique doit être opérée dans les conditions suivantes :

- (a) Concernant les Services en cycle de renouvellement mensuel, au plus tard le 19ème jour du mois calendaire avant 23 heures (heure de Paris),
- (b) Concernant les Services en cycle de renouvellement non-mensuel (trimestriel, semestriel, annuel, etc.), au plus tard le 19ème jour du mois calendaire précédant leur Date anniversaire avant 23 heures, heure de Paris *(Par exemple : Pour résilier à l'issue de sa Durée Initiale, un Service souscrit en juin 2017 pour un (1) an, la désactivation du renouvellement automatique doit intervenir avant le 19 mai 2018, 23 heures, heure de Paris).*

En cas de désactivation du renouvellement automatique dans les conditions prévues ci-dessus, le Service concerné est automatiquement résilié et supprimé à l'issue de la Durée Initiale ou de la Période de Renouvellement en cours (y compris l'ensemble des contenus et données stockés par le Client dans le cadre du Service). Il revient au Client de prendre toutes mesures nécessaires afin de s'assurer de la conservation desdits contenus et données avant la résiliation du Service.

Le Client conserve néanmoins la possibilité renouveler le Service concerné en réactivant la fonctionnalité de renouvellement automatique jusqu'à 24 heures avant sa Date anniversaire.

